

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten =
Association Suisse des Professeurs d'Université

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Hochschuldozenten

Band: 27 (2001)

Heft: 2-3

Artikel: L'université à l'aube du troisième millénaire : avenir, rêve ou illusion?

Autor: Miéville, Denis / Böguin, Thierry

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-894094>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'université à l'aube du troisième millénaire: avenir, rêve ou illusion?

Thierry Béguin
Denis Miéville

Un beau soir, l'avenir s'appelle le passé. Aragon

Prédire l'avenir, rêver d'horizons lointains ou s'illusionner de promesses doucereuses relèvent soit de la pratique illégale de l'intelligence ou d'une aptitude particulière à la songerie. Il n'en reste pas moins qu'être responsable de l'orientation politique ou scientifique d'une institution de formation nécessite de s'interroger constamment sur les missions que ladite institution se devra d'honorer dans les années à venir; cela nécessite également de penser l'engagement et les moyens que la société politique et la société civile sont prêtes à consentir pour relever les défis de cet avenir.

Aujourd'hui, le monde des hautes écoles suisses est en pleine mutation, et chacun en est conscient. Dans le cadre de la Confédération helvétique, la loi sur l'aide aux universités du 8 octobre 1999, le concordat intercantonal de coordination universitaire du 9 décembre 1999 et la récente convention entre la Confédération et les cantons universitaires sur la coopération dans le domaine des hautes écoles universitaires scellent, notamment, un engagement à maintenir un enseignement et une recherche de haut niveau, reconnus sur le plan international. Les conséquences induites par cette perspective ne sont pas négligeables; cette nouvelle législation incite donc, avec une certaine fermeté, les universités à opérer des réformes en profondeur.

Sur les bases de cette évolution qui s'annonce, quelques traits, déjà, peuvent être projetés sur l'écran du futur. Chacune des hautes écoles se voit contrainte à habiter une personnalité scientifique qui la distingue, en quelques domaines, clairement de ses consœurs; l'ouverture internationale est un objectif prioritaire et la mission de service à la société est très explicitement rappelée. Les conséquences associées à ces grands objectifs ne sont pas quelconques. L'excellence nécessite des procédures d'évaluations, et ces dernières sont indispensables. L'ouverture internationale entraîne une lisibilité et une comparabilité des plans d'études et des diplômes. Elle conduit également et inéluctablement à modifier des habitudes et des mentalités dans la mesure où elle ne saurait exister sans l'adhésion à une mobilité nettement accrue de nos étudiants et de nos professeurs.

Les quelques éléments qui précèdent contribueront, contribuent déjà, à dessiner de manière marquée l'université de l'avenir.

Ils expliquent déjà la volonté du monde universitaire à créer une société académique en réseau; ils fondent tout un développement en termes d'enseignement à distance; ils expliquent encore les démarches communes de nos universités à la recherche d'une cohérence et d'une cohésion internationales plus grandes eu égard aux structures de formation et aux modes de certification. Ils permettent enfin de comprendre les raisons de l'émergence de plus en plus grande de contrats d'objectifs entre les universités, leur canton, leur région et la Confédération.

Si les décisions et les événements récents permettent d'induire assez clairement une certaine orientation future de nos universités, une inconnue de poids est encore à envisager très sérieusement. En effet, la certitude sur les formes de l'avenir des institutions universitaires s'estompe lorsque l'on aborde les relations qui devraient être, pourraient être ou seront établies entre le monde universitaire et la société. Les contours de cette projection future dépendent des projets de société qui seront alors réalisés. Par rapport à cet horizon, l'université y pourrait alors habiter des régions fort différentes, voire même, à l'extrême, disparaître!

Au-delà de ce jugement quelque peu fataliste, il y a une autre manière de considérer les choses. En effet, on doit l'affirmer, l'université joue et a toujours joué un rôle fondamental dans la vie de la pensée et de la culture, et cela, tant par la qualité de la connaissance qu'elle développe, le savoir qu'elle partage que par la conscience critique, donc la sagesse, qu'elle incruste dans l'âme de la société. Nous pouvons donc croire à son avenir!

Il est vrai, nous vivons des temps un peu particuliers: celui de l'idéalisation de la globalisation, celui également de l'économie du savoir qui s'inscrit dans le paradigme de la valorisation immédiate. Ces aspects très prégnants dans la vie de nos sociétés, aujourd'hui, pourraient conduire au maintien des seules disciplines universitaires qui rendent compte de valeurs fondant une société de la rentabilité immédiate au détriment de disciplines inscrivant d'autres objectifs à leurs réflexions. Cela serait non seulement grave, mais, de plus, dangereux. L'université doit donc rester ce qu'elle est fondamentalement pour offrir les moyens de défendre et de porter la liberté et la sagesse de la société civile dans laquelle elle s'insère.

Pour relever le défi de sa modernité, l'université doit tout à la fois revendiquer et se critiquer. Elle doit revendiquer son autonomie de conduite au niveau de la politique de la science et de sa gestion. Elle doit alors l'assumer pleinement. Elle doit également tout mettre en œuvre pour ne pas se terrer dans une position de défense stérile, comme il est nécessaire qu'elle réagisse pour que le monde politique ne la jule pas. Elle doit conserver une liberté propre pour offrir les moyens de défendre la liberté et la responsabilité de la société à laquelle elle appartient. La connaissance critique rend libre; l'école de la création scientifique ne saurait donc exister sans être également l'école du doute constructif.

Pour permettre cet avenir, il est indispensable que nous convainquions la société du rôle que l'université a à remplir. Ainsi, l'université qui s'ébauche ne sera pleinement que si elle conserve les valeurs qui l'ont érigée.

Ce sont ces valeurs qui, au-delà des compétences scientifiques les plus aiguisées, installent une honnêteté intellectuelle redoutable, le sens de la générosité, le devoir de la liberté et de la responsabilité; ces valeurs prennent alors un sens tout particulier dans le terroir de l'universitas et de la transdisciplinarité intelligente.

L'université des défis de ce millénaire à son aurore sera celle du développement des connaissances éclairées ou ne sera pas! Certes, sa disparition n'écarterait pas l'émergence des plus belles écoles de la poly cyber technologie ou autre; sa disparition ne préjugerait en rien l'existence des écoles professionnelles.

Son existence, en fait un choix de société et donc un défi de société, passe avant toute chose par la défense de l'esprit et de la force d'une élaboration du savoir qui se fonde sur la communion intellectuelle et la générosité de tous les partenaires associés à la construction de la connaissance. C'est à ce prix que l'université sortira grandie, la science victorieuse et la société souveraine, par rapport à cette économie du savoir qui nous fait parfois perdre le sens de nos missions et par rapport à laquelle nous voulons recentrer les choses pour annihiler les conséquences de l'économie de l'ignorance.

C'est dans cette perspective que l'Université de Neuchâtel veut se placer. Elle veut rester une université ouverte sur le monde et absolument liée à la terre qui la porte, et qu'elle nourrit à sa manière. Elle veut croire à l'une de ses missions fondamentales: créer, et conduire à la sagesse et à la conscience critique. Elle fera tout pour honorer cette promesse.